

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour
Définition de la TVA
Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application** – 0,5 jour
Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...),

LES +

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLICS

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU ET DATE 2022

- **CMA Monistrol-sur-Loire**
- Lundi 14 novembre

TARIF

210 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Si le seuil de 7 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 8 jours de la date de session

CONTACTS

- **CMA Le Puy-en-Velay**
Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19
marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr
- **CMA Monistrol-sur-Loire**
Christine SABOT / 04 71 66 50 63
christine.sabot@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

MATÉRIELS ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Vidéo projecteur, paperboard
- Modalités pédagogiques : apports théoriques (définition, méthode), études de cas et exemples, mise en situation.

FORMATEUR

- Intervenant spécialisé en gestion d'entreprise. Expérience professionnelle significative et dont les compétences pédagogiques ont été validées par notre service pédagogique. Pour plus de précisions sur les références du formateur contacter le service formation au 04 71 02 34 56.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis par le formateur
- Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

- Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :
Nom : LUTHAUD Marie-Laure Téléphone : 04 71 02 98 60

CONTACTS

- **CMA Le Puy-en-Velay**

Marlène TRINTIGNAC / 04 71 02 61 19

marlene.trintignac@cma-auvergnerhonealpes.fr

- **CMA Monistrol-sur-Loire**

Christine SABOT / 04 71 66 50 63

christine.sabot@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.